



**FRANCE**

# Dans les lycées et collèges, la piste des demi-groupes « systématiques »

- La mesure pourrait concerner tous les établissements du secondaire, si l'épidémie s'aggrave.
- Le ministère de l'Éducation nationale réunit les syndicats, ce jeudi, pour évoquer la situation sanitaire.

**ÉDUCATION**

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

Pour l'instant, rien ne bouge. Malgré l'accélération de l'épidémie de Covid-19 et l'inquiétude du directeur général de la santé, Jérôme Salomon, qui a appelé dimanche, dans le « JDD », à être « très attentif aux milieux scolaire et universitaire », les élèves ont repris le chemin de leur établissement comme avant les vacances.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, lycées et collèges pourraient toutefois passer dans un mode d'enseignement « hybride systématique », a indiqué Jean-Michel Blanquer, dimanche soir sur BFMTV, tout en relativisant la situation. « On n'en est pas là », a-t-il souligné. Les syndicats ont rendez-vous au ministère de l'Éducation nationale, jeudi, pour faire un point.

Le mode hybride est en vigueur depuis début novembre dans de nombreux lycées. A la mi-décembre, seuls 30 % d'entre eux avaient conservé un enseignement 100 %

en « présentiel ». De très rares collèges se sont lancés.

« Il y a autant de situations que de professeurs ou de bahuts », affirme Philippe Vincent, à la tête du principal syndicat de chefs d'établissement, le SNPDEN. Certains enseignants dispensent leur cours en présentiel à une partie de la classe et le diffusent en même temps à l'autre partie, à distance. Cette option, « minoritaire » selon Jean-Rémi Girard, du syndicat Snalc, est parfois « impossible si le lycée ne dispose pas du Wi-Fi ou si certains élèves n'ont pas le matériel nécessaire pour se connecter ».

**« On a bricolé au fil de l'eau »**

Dans d'autres cas, l'alternance s'applique (semaine A pour les uns, semaine B pour les autres), avec des classes virtuelles. Mais « la version la plus appliquée », selon le syndicaliste, consiste à envoyer le travail via le cahier de textes électronique aux élèves qui ne sont pas présents dans l'établissement.

Dans les lycées, les pratiques varient aussi selon les disciplines et les enseignants. « On a bricolé au fil

*de l'eau, avec les bandes passantes, les réseaux et les serveurs dont on disposait », décrypte la proviseure (SNPDEN) du lycée Montebello de Lille, Florence Delannoy.*

Pourquoi avoir « bricolé », alors que le ministère de l'Éducation nationale avait rédigé, cet été, un plan de continuité pédagogique permettant de recourir à des locaux annexes où les élèves devaient être encadrés pour ne pas rester seuls chez eux ? Il a été « rangé dans un tiroir », commente Philippe Vincent, en pointant le manque de personnel pour le mener à bien.

De nombreux lycéens étudient donc chez eux pendant la moitié du temps scolaire. Et la colère monte chez certains parents redoutant « des inégalités » entre les lycées qui dispensent 100 % de leurs cours en présentiel et les autres. « *Le distanciel ne fonctionne pas du tout, contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire*, assurait lundi sur LCI la présidente de la fédération de parents PEEP du Val-de-Marne, Myriam Menez. *Au mieux, les élèves reçoivent les devoirs par mail.* »

Du côté des enseignants et des proviseurs, l'inquiétude porte sur-

tout sur les examens, car ils estiment que tous les lycéens ne seront « pas préparés de la même façon ». Certains élèves peuvent suivre tous leurs enseignements de spécialité en présentiel, tandis que d'autres sont soumis au mode hybride. « *Pourquoi ne pas basculer 100 % des lycées en hybride afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité ?* », s'interroge un proviseur qui a vu le nombre de cas de Covid diminuer fortement avec l'organisation en demi-groupes, ce qui reviendrait cependant à un nivellement par le bas des enseignements.

### « La pire des solutions »

Toutes les organisations syndicales ont par ailleurs critiqué le maintien du calendrier des épreuves de spécialité du bac, en mars. « *Le ministre a choisi la pire des solutions : celle de faire durer le suspense et éventuellement de les annuler quinze jours avant leur tenue* », regrette un proviseur. Une ordonnance publiée fin décembre prévoit en effet la possibilité d'adapter les modalités d'organisation de la session 2021 du baccalauréat deux semaines seulement avant les épreuves. ■



Le directeur général de la santé a appelé dimanche à être « très attentif aux milieux scolaire et universitaire ». Photo Allili Mourad/Sipa